

> Intitulé de l'emploi

**Chef de garde**

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le chef de garde, durant le temps de la garde, gère les moyens du centre d'incendie et de secours pour maintenir le potentiel opérationnel de l'équipe de garde.

> Activités principales

- Assistance et conseil au chef de corps ou à son représentant
- Gestion et contrôle logistique du centre, de ses matériels et de ses équipements
- Participation à la gestion des qualifications des personnels de garde
- Animation et pilotage des équipes
- Participation aux activités du centre incendie et secours (CIS)

> Compétences requises

**Savoir :**

- Caractéristiques et mises en œuvre des matériels du CIS
- Exercices d'entraînement physique et technique
- Réglementation hygiène, sécurité et formation
- Coordination SPS (sécurité, protection de la santé)
- Techniques de management
- Règlement intérieur du CIS
- Cadre juridique de la responsabilité civile et pénale
- Instances et procédures de décision du CIS
- Réglementations (guide national de référence, règlement opérationnel, règlement intérieur, plan d'intervention...)
- Procédures administratives

**Savoir-faire :**

- Conseiller et alerter les instances et les responsables sur un risque technique et matériel particulier
- Réaliser un diagnostic de la conformité des équipements et des matériels
- Optimiser la gestion d'un parc ou d'un équipement
- Contrôler l'application des normes d'hygiène et de sécurité
- Encadrer et animer une équipe
- Planifier et contrôler la réalisation des approvisionnements et des interventions sur les équipements et matériels
- Participer à la mise en place et à l'animation d'un système de contrôle adapté au service
- Proposer des améliorations pour le fonctionnement du CIS
- Élaborer les règlements et procédures d'utilisation des équipements avec les responsables et veiller à leur application
- Coordonner l'activité sportive

**Comportements professionnels :**

- Bon relationnel
- Autonomie dans l'organisation du travail
- Rigueur et sens de l'organisation
- Disponibilité
- Sens aigu de la discipline

> Conditions particulières d'exercice

- Travail fréquent en extérieur et par tous types de temps
- Contrainte du lieu de résidence durant le temps de service
- Contrainte de poste : possibilité d'être chef d'agrès sur les engins les moins sollicités quotidiennement
- Aptitude physique et médicale définie réglementairement
- Horaires irréguliers (soirées, congés de fin de semaine, jours fériés) avec amplitude variable en fonction de l'organisation des astreintes de l'activité opérationnelle
- Possession des unités de valeur de formation de chef de garde
- Possession au minimum des grades de sergent à lieutenant

### > Tendances d'évolution

#### Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution technologiques des équipements et des matériels

#### Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Formation permanente aux nouveaux matériels et aux nouvelles techniques

### > Proximité avec d'autres emplois

- Chef d'agrès
- Chef d'équipe
- Équipier
- Chef de groupe